

SEL TERRESTRE

Matières premières pour alimentation des animaux

INFORMATIONS PRODUIT

Peut être utilisé en Agriculture biologique conformément au RCE 889/2008 et au RCE 834/2007.

Le produit se compose essentiellement de chlorure de sodium d'origine minérale.

Il est obtenu par des procédés physiques (broyage et tamisage du minerai extrait de la mine).

Il ne contient pas d'O.G.M, dioxines ou d'autres substances indésirables dans les aliments pour animaux.

Analyses chimiques

Test	Spécification	Valeurs typiques	Méthode	Fréquence
Chlorure de sodium	>90%	90-93%	PNT-MA-68 Chromatographie ionique	Trimestriel
Insoluble	<8%	5-8%	Une 34-202 Dissolution + filtration + gravimétrie	Trimestriel
Sulfate de calcium	<2.50%	1.80-2.4%	PNT-MA-68 Chromatographie ionique	Trimestriel
Chlorure de calcium	<1%	<1%	PNT-MA-68 Chromatographie ionique	Trimestriel
Sodium	>36%	36-37%	PNT-MA-68 Chromatographie ionique	Trimestriel
Arsenic	<1 mg/kg	<0.01 mg/kg	EAA- Génération d'hydrures	Trimestriel
Cadmium	<0.5 mg/kg	<0.5 mg/kg	EAA- Flamme acétylène-air	Trimestriel
Cuivre	<2 mg/kg	<0.5 mg/kg	EAA- Flamme acétylène-air	Trimestriel
Mercure	<0.1 mg/kg	<0.01 mg/kg	EAA- Génération d'hydrures vapeur froide	Trimestriel
Plomb	<2 mg/kg	<0.5 mg/kg	EAA- Flamme acétylène-air	Trimestriel
Humidité	<0.7%	<0.7%	UNE 34-203 Dessiccation + gravimétrie	tous les jours
Fluor	<15.50 mg/kg	<15.1 mg/kg	PNT-MA-68 Chromatographie ionique	Annuel
E. coli	<10 UFC/g	<10 UFC/g	PNT-MA-85 Cultivation dans un milieu sélectif	Annuel
S. aureus	<10 UFC/g	<10 UFC/g	PNT-MA-40 Cultivation dans un milieu sélectif	Annuel
Salmonella spp.	Ausencia P/A en 25 g	Ausencia P/A en 25 g	PNT-MA-40 Cultivation dans un milieu sélectif	Annuel

Additif : ferrocyanure de sodium (N° CAS: 13601-19-9) comme agent anti-agglomérant. Proportion: 14 p.p.m.



Génération "tout compris" : qualité, conseil et prix.

PROPRIETES PHYSIQUES

Aspect	Blanc, grisâtre. Libre de corps étrangers			
Granulométrie : Tamis (mm)	2.5	5	0.8	0.25
%	97-99	89-93	34-40	7-12

MANIPULATION ET STOCKAGE

A conserver dans un endroit sec à température ambiante et à l'abri de la lumière du soleil.
Utilisation recommandée dans les 12 mois suivants la fabrication afin d'éviter l'encrassement et la détérioration possible de l'emballage.

CONDITIONNEMENT

Conditionnement : Sac de 25 kg